

Termes et conditions du jeu-concours

Par sa participation au jeu-concours, le participant accepte ce règlement entièrement (I.) et sans condition ainsi que la politique de confidentialité (II.).

I. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Société organisatrice

L'opération est organisée par la faireparterie (une société de die kartenmacherei GmbH, Friedrichshafener Str. 5, 82205 Gilching, Deutschland, tel. : 08 05 08 04 94, e-mail : service@faireparterie.fr).

2. Participants

Le jeu-concours est ouvert à toute personne physique, âgée au moins de 18 ans, résidant en France métropolitaine (Corse incluse) et Dom-Tom au début du jeu-concours (ci-après « le participant »). Sont concernées par le concours toutes personnes majeures d'un établissement ayant pour vocation – ou dans ses options – la formation aux métiers de l'imprimerie, aux arts ou design graphique et / ou aux arts appliqués. Ce jeu-concours est ouvert aux personnes étudiantes, à la date du début du concours, résidant en France métropolitaine et DOM-TOM.

3. Modalités de participation

La participation au jeu-concours ne comporte aucune obligation d'achat. La participation au jeu-concours est gratuite.

Chaque participant ne peut participer qu'une seule fois. Si plusieurs participations sont envoyées, la faireparterie ne prendra en considération que la première participation reçue.

Les participants garantissent sur l'honneur qu'ils / elles sont titulaires des droits d'auteur du design, dessin ou motif soumis au Jury.

Le participant accepte la publication, à la fin du jeu-concours, sous toutes formes et à titre gratuit, des travaux qu'il a soumis pour participer au jeu-concours. Le participant accepte que les designs soient partagés sur les réseaux sociaux de la faireparterie et sur le site de la faireparterie pour annoncer le gagnant du jeu-concours.

Tout type de fraude, de tentative de fraude, d'abus ou de tentative d'abus ou des soupçons raisonnables de fraude peut entraîner l'exclusion du participant, sans nécessiter d'avertissement préalable.

Le participant peut retirer sa participation au jeu-concours en tout temps.

4. Prix

Les gains mis en jeu sont répartis comme suit :

- Gagnant du thème « romantique » : 1 500 € TTC.
- Gagnant du thème « oriental » : 1 500 € TTC.
- Gagnant du thème « illustration » : 1 500 € TTC.

Valeur totale : 4 500 € TTC.

5. Déroulement du jeu-concours et remise des prix

Le jeu-concours débute le 15.03.2019. et se termine le 7.10.2019.

Afin de participer au jeu-concours, il est demandé aux participants de se rendre sur la plateforme internet : <https://www.faireparterie.fr/concours-design-2019> et de remplir correctement et entièrement toutes les données demandées.

Les designs seront évalués selon les critères établis par la faireparterie (formats, couleurs, conformité) et leur créativité. Le Jury, dont les membres auront été nommés par la faireparterie, délibérera et nommera les lauréats des trois catégories. Les participants s'engagent à se conformer aux lois et règlement en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions du présent règlement. Le jury examinera tous les projets soumis.

La faireparterie se réserve le droit d'exclure de la participation au jeu-concours toute personne dont le projet :

- Est non conforme aux termes et conditions du concours ;
- Présente un aspect litigieux (plagiat, emprunt ou contrefaçon...);
- Est reçu après la date de clôture annoncée.

Les décisions du jury sont souveraines. Elles ne peuvent pas être contestées et n'ont pas à être motivées. Les gagnants seront annoncés le 5.11.2019 sur le site web de la faireparterie et informés par e-mail.

Les gagnants seront prévenus personnellement par e-mail. Ils seront tenus de répondre en l'espace d'une semaine en communiquant leur nom, prénom et coordonnées bancaires pour la remise du prix. Dans le cas où un des gagnants ne réagit pas dans un délai d'une semaine, la faireparterie se réserve le droit d'exclure ce gagnant et de ne pas remettre de prix.

La faireparterie se réserve le droit de modifier, de prolonger ou d'annuler le jeu-concours en raison de tout événement indépendant de sa volonté. De plus, la faireparterie se réserve le droit de modifier le choix du prix ou son mode de déroulement si des circonstances imprévisibles et/ou indépendantes de sa volonté devaient le justifier. Aucune contrepartie, compensation ou équivalent financier des lots ne pourra alors être demandé, totalement ou partiellement.

6. Droit à l'image et publication

Les participants cèdent, à titre gratuit, à la faireparterie le droit de reproduire et/ou de faire reproduire, le design soumis pour le jeu-concours en nombre illimité, tout ou une partie du design, notamment sur le site web de la faireparterie, les réseaux sociaux (par exemple Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn...). Les droits cédés comprennent le droit d'adapter et de diffuser tout ou une partie du design soumis pour le jeu-concours sous quelque format et sous quelque support que ce soit.

Les participants concèdent également à l'organisateur le droit de mentionner leur nom, leur prénom, l'établissement où ils sont inscrits sans que cela ne leur confère une rémunération ou un droit autre que l'attribution de leur prix et ce pour une durée indéterminée.

La faireparterie se réserve le droit d'ajouter à son catalogue les créations gagnantes avec l'accord des participants. Ces derniers recevront une commission à chaque vente. Les conditions sont établies dans un contrat à part.

II. Règlement Général sur la Protection des Données personnelles

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite loi « Informatique et Libertés », et à compter du 25 mai 2018, conformément au Règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD) n°2016/679, en plus des informations sur la collecte de données à caractère personnel détaillées par la faireparterie sur www.faireparterie.fr/donnees-personnelles/, les informations sur la collecte de données à caractère personnel suivantes doivent être prises en compte :

Les coordonnées des participants seront collectées et traitées informatiquement. Toutes les informations recueillies via ce jeu-concours sont destinées à la gestion du jeu-concours et à satisfaire aux obligations légales ou réglementaires.

Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données personnelles (RGPD) vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Ces informations sont exploitées par la faireparterie. Le participant peut être contacté par la faireparterie pour d'éventuelles collaborations (article 6 paragraphe 1 a du RGPD). Conformément au règlement général sur la protection des données, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations nominatives le concernant.

Lors de l'envoi des designs, les données suivantes sont collectées : adresse IP, date et heure de l'envoi. En outre, la faireparterie se réserve le droit d'entreprendre les démarches légales nécessaires contre quiconque a fraudé, a tenté de frauder, est responsable d'un abus ou a tenté de commettre un abus. Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers (article 6 paragraphe 1 S. 1 f du RGPD).

Ces données personnelles seront conservées et accessibles par la faireparterie uniquement pour le temps nécessaire à l'accomplissement de l'objectif poursuivi lors de leur collecte. Les données personnelles collectées pendant et pour le déroulement du jeu-concours sur les participants seront supprimées dans leur intégralité une fois celui-ci terminé.

[Télécharger en format PDF](#)